



V2 - 09/09/24



Admission

Qualités requises

- Aimer le contact avec la clientèle et être patient
- Faire preuve de patience et de discrétion
- Avoir un sens artistique et de l'esthétique
- Être habile

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Trouver une entreprise d'accueil



Contenu de la formation

Enseignement professionnel

- U1 : Coupe transformation, coiffage « dame »
- U2 : Coloration, effets de couleurs
- U3 : Évaluation de l'activité professionnelle



Missions en entreprise

- Accueil, prise en charge, diagnostic, conseil et suivi du client, proposition de prestations associées et complémentaires
- Réalisation de techniques de coloration
- Réalisation de techniques de coupe « dame »
- Réalisation de techniques de coiffage
- Organisation et suivi des activités
- Organisation du poste de travail
- Gestion des produits et des matériels



Objectifs de la formation

Être spécialisé dans toutes les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.



Validation de la formation

Cette formation est validée par la certification de la **Mention** complémentaire Coiffure Coupe Couleur, de niveau 3.



Type de contrat et conditions d'accés

Durée	1 an - 1 semaine par mois en centre de formation
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 3.
Suite de parcours et débouchés	Destinée à améliorer la technique des jeunes titulaires d'un CAP, la MC forme de futurs professionnels spécialistes de la coloration et de la coupe. https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38232/
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap.
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Être titulaire du CAP Coiffure
Prérequis du contrat d'apprentissage	 15 ans et avoir terminé la classe de 3^{ème} 16 à 29 ans révolus Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise
Prérequis du contrat de professionnalisation	 16 à 25 ans révolus A partir de 26 ans : Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans
Tarif	5300 € / an Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse Date d'enregistrement de la certification : 09/04/2015













